



### SEMAINE DES ENSEIGNANTS

Du 02 au 08 février 2020, c'est la semaine des enseignants et enseignantes. L'orthopédagogue et les spécialistes font partie du corps enseignant, il ne faut pas les oublier! Au cours de mes années d'enseignante, j'ai reçu des témoignages de gratitude des parents et je les ai gardés précieusement. Ces témoignages sont un baume pour le moral lorsque la tâche devient plus difficile et que les critiques semblent venir durement nous affecter, c'est ce qui nous donne le courage de continuer notre journée. Et c'est pourquoi j'envoie des mercis pour les actions que nos enseignant(e)s posent qui font une grande différence pour nos élèves. Au cours de cette semaine je veux reconnaître la valeur de leur travail et souligner l'importance de leur enseignement auprès des élèves.

Je profite aussi de ce moment pour remercier tous les gens qui travaillent POUR nos enfants : éducatrices spécialisées, psychologue, éducatrices du service de garde, concierge, secrétaire... il est important de les remercier aussi!

Je vous invite à prendre le temps de dire merci aux enseignants et enseignantes qui donnent de leur temps à tous les jours pour vos enfants. Un petit message, une pensée. C'est leur semaine, ils méritent d'être remerciés!

Caroline Lortie, directrice

### INFORMATIONS DE LA DIRECTION

- Il y aura congé le vendredi 21 février 2020 : c'est une journée pédagogique fixe.
- Notre 2<sup>e</sup> étape se termine le jeudi 14 février prochain. Vous recevrez le bulletin scolaire au plus tard le 15 mars.
- N'oubliez pas que la semaine de relâche aura lieu du 2 au 6 mars 2020.
- N'oubliez pas que le 9 mars 2020 est une journée pédagogique fixe.
- Voici une adresse Internet intéressante afin de favoriser le goût de la lecture chez l'enfant : <https://aidersonenfant.com/favoriser-le-gout-de-la-lecture-chez-lenfant/>

### INSCRIPTIONS DES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE POUR 2020-2021

C'est déjà le temps d'inscrire les élèves qui fréquenteront la maternelle l'an prochain. À l'école de l'Arc-en-Ciel, ces inscriptions se feront le :

**Lundi** 3 février de 13h30 à 16h00

**Jeudi** 6 février de 8h30 à 12h00

*Prévoir environ 30 minutes par inscription.*

Pour procéder à l'inscription de votre enfant, vous devez **OBLIGATOIREMENT** nous fournir :

- **Certificat de naissance** (l'original grand format 8½ x 11) émis par le directeur de l'état civil; c'est la seule pièce admissible pour l'ouverture du dossier.
- **Preuve de résidence** : permis de conduire, compte taxe scolaire ou municipale, avis de cotisation de Revenu Québec, avis de paiement de la RRQ.

### LA SÉCURITÉ SANS COMPROMIS



Les transporteurs scolaires de la Commission scolaire des Appalaches, la Sûreté du Québec et la Sûreté municipale de Thetford Mines se mobilisent, encore cette année, dans le cadre de la 32<sup>e</sup> campagne provinciale de sécurité en transport scolaire. Du 3 au 14 février, un message clair et direct **M'as-tu vu?** sera transmis aux membres du personnel et aux élèves des écoles primaires de la CSA.

Quant aux usagers de la route, qui, dans bien des cas, sont aussi des parents, ils seront interpellés à la prudence, non seulement en présence d'autobus scolaires, mais également dans les zones scolaires et aux abords des écoles.

Soyez attentifs!